



Traces de la Jpro2026

Nom de l'atelier : Exercice des droits culturels et évaluation

Animation : Thibault Galland ([Plateforme d'observation des droits culturels - Culture & Démocratie](#)), Pascale Piérard ([Centre culturel Ourthe et Meuse](#)) et Liesbeth Vandersteene (ASTRAC).

Public : les professionnel·le·s impliqué·e·s dans des démarches d'auto-évaluation au sein de leur Centre culturel, ayant idéalement une connaissance de base du référentiel des droits culturels et du Décret des Centres culturels.

Descriptif de l'atelier :

Nos actions renforcent-elles l'exercice des droits culturels ?

Les initiatives des Centres culturels pour contribuer à un exercice plus effectif des droits culturels sont nombreuses et souvent enthousiasmantes. Mais il n'est pas toujours facile d'apprécier et d'expliquer comment celles-ci touchent et font bouger les personnes et leur environnement.

Cet atelier poursuit le chantier lancé il y a un an par l'ASTRAC et ses partenaires, avec des professionnel·le·s de terrain, consacré à l'évaluation des impacts des actions des Centres culturels en référence à l'effectivité des droits culturels.

Quels concepts clés mobiliser ? Quelles balises méthodologiques poser ? Et pour faire quoi ? Cet atelier a permis de présenter nos propositions pour l'évaluation avec les droits culturels. Elles prennent la forme d'un « document-balises » qui explore la question de l'évaluation des impacts à partir de choix éthiques, apports théoriques et réalités de terrain.

Déroulé :

- Brise-glace: « Les droits culturels et moi, aujourd'hui »
- Introduction au chantier et suites prévues, présentation de la démarche et compte-rendu du document-balises
- Échanges critiques en sous-groupes autour du texte et des réalités de terrain ; mise en commun
- Pistes de travail et « avec quoi je repars ? »

Retours des échanges critiques autour du « document-balises »

Options défendues

- La **liberté d'évaluer** selon ses propres modalités et ses capacités nécessite de disposer d'un **cadre sécurisant**.
 - Ne pas être seul·e, d'avoir le soutien de l'institution et des instances (y compris pouvoirs publics locaux), ainsi que de la FW-B.
 - Oser des **hypothèses** et risquer l'erreur, car elles sont source **d'apprentissages**
 - Pouvoir se laisser surprendre.



- Se mettre dans une **posture constructive**.
- **Disposer de temps**, car temporalité longue des impacts. Besoin temps comme condition pour l'apprentissage, et pour faire de l'évaluation une place de la joie, la fierté. (Voir ci-dessous.)
- Importance cruciale de la **sobriété** de l'évaluation: cibler certaines actions, pour ne pas tout évaluer.
- Les **approches qualitatives** prévalent sur le quantitatif: faire un **récit** argumenté de l'action et de ce qu'elle met en mouvement.
- Assumer la **subjectivité** de l'évaluation, mais aussi croiser les retours, pour une certaine objectivité.
- **Importance du processus** et des apprentissages qu'il a permis. Raconter le chemin.
- Importance de **maîtriser le référentiel des droits culturels**, mais aussi d'être en capacité de faire traduction auprès des autres membres de l'équipe, du CO, des partenaires, des populations...
- Le document clarifie utilement la distinction, au sein de l'évaluation, entre le **niveau des actions** (moyens et résultats) et le **niveau des impacts** (changements du pouvoir d'agir, de l'exercice des droits culturels).
- Le temps de l'évaluation est aussi un temps de justification. S'intéresser aux impacts peut aider à légitimer l'action.

Comment trouver/se donner le temps de l'évaluation?

- Constat: le temps de l'évaluation n'existe pas dans nos pratiques... On ne le prend pas, on ne nous le laisse pas. Le document pose la nécessité de penser et de vivre ce temps.
- Défis:
 - Penser l'évaluation dès la conception et tout au long des actions.
 - Intégrer l'évaluation dans les actions : mettre ces « lunettes » régulièrement, partout où on est (comme pour l'analyse partagée, et en lien avec celle-ci).

Qui participe à l'évaluation des impacts?

- Faut-il avoir participé à l'action pour pouvoir l'évaluer?
- L'évaluation des impacts nécessite une bonne **connaissance des publics/participant·e·s**: importance des relations de proximité.
- Le travail doit être collectif.
- Idéalement prise en compte des différentes parties prenantes de l'action, considérer leur expertise propre sur l'action et ses impacts, croiser leurs regards pour une évaluation riche.



- Intérêt d’associer des membres de l’équipe autres que ceux qui coordonnent/animent l’action (“les acteurs de l’ombre”, p. ex: régisseur·euse·s, personnel de l’accueil ...). Mais constat que ces personnes ne se sentent pas toujours légitimes.
- La **place et la mobilisation du CO** dans l’évaluation avec les droits culturels s’avèrent souvent complexes: difficultés de compréhension, manque d’intérêt, retours qui semblent inutiles... Les tentatives de former le CO aux droits culturels ne sont rarement satisfaisantes.
Amener les questions autrement? Ne pas expliciter les droits? Poser des questions concrètes (cf. grille), pour susciter un regard extérieur sur l’action, permettant de nourrir, encourager, valider des choix.

Les outils

- Les participant·e·s sont en demande d’outils éprouvés sur le terrain, qui « fonctionnent bien »!
- Importance de **faire trace** pour évaluer les impacts (qui sont souvent discrets):
 - Journal de bord à compléter par l’animateur·trice après chaque activité (importance du vu/entendu/ressenti ; se rappeler l’importance des détails)
 - Fiche d’observations ou micro-questionnaire pour les évaluateur·trice·s (membres CO, ...)
 - Carnet de « phrases souvenirs »
 - ...
- Les questions/indicateurs de la **grille** intégrée au document permettent d’affiner ces outils.
- La présentation de la grille pourrait donner l’impression que l’évaluation de l’action doit précéder celle des impacts. À optimiser ?
- Idée pour une prochaine rencontre professionnelle : un « café des indicateurs »

Et aussi

- Faire valider options défendues dans le « document-balises » par les services de la FW-B !
- Ne pas jeter l’évaluation des impacts malgré les difficultés qu’elle soulève, mais s’approprier et redéfinir la notion.
- Organiser une formation qui articule le Carnet de découverte et le document-balises
- Renforcer le croisement avec d’autres secteurs